

DEMANDE D'UN DUPLICATA DE RELEVE DE NOTES

Uniquement pour les examens gérés par l'académie de Caen (CFG, DNB, Baccalauréats général et technologique, Baccalauréat professionnel, CAP, BEP, BP, BTS, Diplômes Comptables Supérieurs).

Renseignements concernant l'examen
Examen(s) :
Spécialité / Série :
Année d'obtention :
Etablissement de formation :
Diplôme obtenu par la voie de la V.A.E. :
Renseignements concernant le candidat
Nom d'usage :
Nom de naissance :
Prénom(s) :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Adresse postale*:
Code postal : Ville :
Téléphone :
Adresse électronique :
Fait à
le
Signature du candidat :
*Le relevé de notes peut vous être remis en main propre au rectorat, rue Caponière, ou adressé par voie postale à l'adresse indiquée
<u>Joindre à ce formulaire</u> :
- La photocopie d'une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité valide ou passeport valide).

<u>Adresse du Rectorat</u>: Rectorat de Caen - D.E.C. - 168, rue Caponière - B.P. 46184 - 14061 CAEN CEDEX

<u>ATTENTION</u> : Aucunee demande incomplète ou erronée ne sera traitée. Le délai de traitement est de 2 semaines à compter de la réception de la demande complète.